

Hygiène de la basse-cour

Autor(en): **D'Araules, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 107

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Item la femme de Patelet Staal est décédée le 3 décembre, entre quatre et cinq heures du soir.

Le même jour sur le soir, François greffier de la ville de Porrentruy, devint aveugle et dangereusement malade.

Item, maître Sack est mort le 1^{er} décembre à six heures du matin sans se vouloir convertir, car il était luthérien. Le même jour, sur les cinq heures du soir on le conduisit dans sa patrie pour l'enterrer.

Item, le 5 décembre, un vendredi la veille de St Nicolas, il fit du tonnerre et un vent terrible, et de la pluie en même temps, principalement du côté d'Alle.

Coulo et sa femme sont partis le 16 décembre pour les troupes.

Mon oncle L'Hoste, du Saumon, est revenu le 19 décembre vers cinq heures du soir, après être resté autour de six mois dehors : il était à Paris. Il est rentré dans tous ses droits.

Un cabaretier d'Allschwiler est décédé dans le courant de décembre chez les fermiers Gurtler — On l'a reconduit dans son endroit pour l'enterrer.

Item un nommé Guélat fut tué à Bure dans la maison de son voisin, d'un coup d'épée qui lui perça dessous le bras, et repassa pardessus l'autre en lui perçant le cœur ; il demeura mort sur place. On prit cinq individus qui avaient fait le coup, et on les conduisit aux prisons de Porrentruy. C'est le 26 décembre fête de St Etienne à neuf heures du soir, qu'ils firent ce malheur. Le lendemain ils furent amenés à Porrentruy avec les archers et aussi les témoins.

Item le même jour de la seconde fête de Noël, Joseph Bindit charpentier et Ignace Jollat coutelier, avec un autre charpentier montagnard, se firent mettre en la « Chambre de la Chèvre » aussi pour des batailles. Ils en sortirent trois jours après.

Item le 30 décembre est décédé le fils d'Ourit.

1761

Item le 2 janvier 1761 entre une et deux heures de l'après diner, est décédée Mademoiselle Rosanelé fille du vieux Stallmeister (écuyer) du Château.

Item le même jour le frère de Madame Paris est décédé chez sa sœur.

Item le 3 janvier, Nicolas Methuat a été conduit en prison au château par Charles Prussien archer, et le gros voeble : il a été pris chez son père.

Item le 7 janvier, le Suisse Haberthur s'est marié avec Mademoiselle Ramut le lendemain des Rois, entre cinq et six heures du matin.

Item le 8, comme il y avait un soldat dans la bande de ces garçons de Bure qui avaient tué un homme, ils sont sortis de prison sans châtiement, sinon que le soldat nommé Vauclair, âgé d'environ 23 ans, eut la tête tranchée. Cela se fit un jour de marché le 8 janvier 1761.

crainte se laisse dépouiller par le joueur insatiable. Ah ! pouah !

Et voilà de tristes choses ! Je me lave les mains quand j'ai touché les lettres de cet homme, qui m'a leurrée, qui a joué l'amour, et qui ne m'a payée du bien que par l'indifférence et la trahison.

Marie-Alice ne pleurait plus ; un feu sombre s'était allumé dans ses yeux.

— Ah ! comme je le hais, aujourd'hui, ce noble comte de Ruloff. Plus mon amour a été grand et plus mon aversion est profonde. Jamais je n'oublierai ce qu'il m'a fait souffrir. Jamais je ne lui pardonnerai ; fût-il là, devant moi, sur le point de fermer les yeux à jamais. Ah ! Dieu ! Que la haine met d'amertume dans ma vie, car je n'étais pas faite pour haïr, ma pauvre sœur Florence.

Item le 9 janvier, le vieux Crétin ferblantier est décédé dans l'après midi.

Le même jour, on a sonné l'agonie de la vieille dame de Grandvillers, (Grandvillers) entre quatre et cinq heures après midi, et elle est restée en agonie jusqu'au lendemain à midi, et elle est décédée le 10 janvier.

Le 21 est mort le petit enfant du vieux grandier du curé.

Item une vieille servante qui demeurait aux Annonciades est morte le 25 au matin.

Le même jour un dimanche, le feu se prit dans le bâtiment des Halles dans le poille du charron, entre 3 et 4 heures de l'après midi. On tira trois coups au château. On était aux vêpres quand l'alarme se fit, et on allait donner la bénédiction : cela n'empêcha pas le monde de sortir.

Item la femme de Muat, meunier au faubourg des capucins de Porrentruy, est morte le 3 février à dix heures du soir, un jour de Carnaval.

Item le 4 février M. d'Andlau, grand chanoine d'Arlesheim tomba mort en sortant du souper — mort du cataracte (apoplexie).

Item Verneur, le ciergeaire, partit de samaison, et fut perdu autour de huit jours — c'était le 5 février.

Item le 10 février au matin, le vieux Goetschy celui qui tirait les dents, est décédé.

Mon oncle l'officier est arrivé le 12 février vers cinq heures du soir, et ma cousine Marie Madeleine Cuenin aussi le même jour de Besançon.

Item Theubet et Voisard sont partis le 8 février entre onze heures et midi pour entrer chez les Jésuites.

Le comte de Montjoie-Vaufrey est mort le 13 février à trois heures du matin.

Item Daucourt le père est mort le 18 février vers les huit heures du matin.

Item Pierron perdit son procès avec les montagnards, sur la maison de ville à Porrentruy, le 18 février.

Item la veuve Faivre, notaire de la ville, est morte le 23 février.

On a crié la comédie par la ville le 25 février, un peu avant midi.

Yadat de Courtedoux, restant à la cour des moines de Lucelle, est décédé le 12 mars vers dix heures du matin.

(A suivre.)

Hygiène de la basse-cour

On est généralement porté à croire que c'est surtout l'hiver qui amène avec lui les nombreuses affections auxquelles sont sujets nos animaux de basse-cour. Il n'en est rien, et bien souvent, les plus graves d'entre celles qui, en peu de temps, mettent la ruine dans le poulailler

Là religieuse murmurait :

— Oui, vous souffrez, pauvre grand cœur qu'on a déchiré ; mais il ne faut pas haïr ainsi. Avez-vous oublié cette sublime prière que, sans doute, sur les genoux de votre mère, vous avez dû balbutier au temps de votre enfance : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

La voix de la Bocellini se fit implacable.

— Jamais je ne pardonnerai au comte de Ruloff ; son être est fait de tout ce qui déçoit, de tout ce qui ment, de tout ce qui tue la paix et le bonheur.

Et, plus douce, d'un accent plaintif, des larmes brillantes plein les yeux, et venant enfin sécher le feu de son amère rancune :

— Sœur Florence, revenez souvent me voir, je vous ferai l'aumône pour vos pauvres et vo-

ler, n'apparaissent qu'au moment des fortes chaleurs estivales.

Les maladies qui assaillent nos volailles sont nombreuses, parfois tellement rapides dans leurs effets, qu'il est presque impossible de les arrêter. Il est donc de la plus haute importance, non seulement pour l'éleveur, mais même pour le simple cultivateur dont la basse cour n'est en principe qu'un accessoire, de connaître ces maladies et de se mettre en garde contre elles par tous les moyens en son pouvoir.

En règle générale, toute maladie se traite de deux manières : par action préventive, c'est-à-dire par l'usage de tous procédés pouvant s'opposer à son apparition, et par action curative, en cherchant à la combattre lorsqu'elle s'est déclarée.

L'hygiène est, sans contredit, la première condition à réaliser à la basse-cour pour se préserver contre les épidémies, et son application offre bien plus de facilité que n'importe quel traitement curatif.

Donnez à vos animaux une nourriture substantielle, de la verdure, du sable, pour se poudrer, de l'eau pure pour se baigner et se tenir propre, un local sain et sec, et rarement ils seront atteints par les maladies.

Ces dernières, en effet, sont dues le plus souvent, pour ne pas dire toujours, à une installation défectueuse, à une mauvaise alimentation ou à la mauvaise tenue des locaux.

Fait-on l'acquisition de volailles, la première précaution à prendre est de les examiner attentivement et ne les introduire dans le poulailler qu'après avoir la certitude qu'elles sont indemnes de toutes maladies contagieuses. En cas de doute, les soumettre à une quarantaine sévère jusqu'à disparition complète de toute trace de maladie.

La construction, généralement défectueuse, des poulaillers est une première cause de leur invasion par les poux et autres parasites, auxquels les moindres fissures servent de refuge.

Et il est aisé de s'opposer à cette invasion en rendant lisses les parois du local et opérant de temps à autre leur blanchiment au lait de chaux additionné d'une petite quantité de pétrole, d'acide phénique ou de lysol.

Cette opération de nettoyage doit être appliquée même sur le parquet, qui doit être préalablement nettoyé à fond, et à tous les coins et recoins du local.

Si la vermine a été constatée, on mélange du soufre en poudre au sable où vont, pour ainsi dire, se baigner les volailles ; puis le poulailler est désinfecté en répandant sur le sol de la paille saupoudrée de soufre, y mettant le feu et fermant les issues.

L'épaisse fumée qui se dégage asphyxie les insectes, et, par un badigeonnage au lait de chaux on détruit les œufs déposés dans les cavités des murs.

Trop rares encore sont ceux, ou pour mieux

dire, leur présence rendra ma vie moins désolée, car je n'ai point de confidants. Je ne parle jamais à Yvan de tout ce que son père m'a fait endurer, et je vous assure, chère sœur Florence, que j'ai parfois le cœur bien oppressé.

Et la religieuse, profondément émue, murmurait d'un accent où vibrait l'infinie pitié :

— Pleurez, Madame, les larmes vous soulageront. Le Seigneur défend la révolte et le murmure ; mais il ne défend pas les larmes. Lui-même n'en a-t-il pas versé... et de sang, au Jardin de l'Agonie ?

La religieuse quitta la comtesse de Ruloff pour retourner à sa salle d'hôpital, où l'attendaient d'autres souffrances à soulager, et la cantatrice se mit en devoir de choisir ce qu'elle chanterait au concert de charité.

(La suite prochainement.)

dire les fermières, car c'est à elles qu'incombent les soins des animaux de basse-cour, qui prennent la précaution d'enlever journellement le fumier, de nettoyer de temps à autre les perchoirs, échelles, poudroirs, etc., et de les laver à l'eau.

Pourquoi, peut-on leur demander. Ont-elles chaque jour le nettoyage de leur habitation ? Elles savent parfaitement qu'elles ne peuvent se soustraire à ce soin sans risquer de se voir envahir par les maladies qui, dans la majorité des cas, ont leur origine dans la malpropreté.

Le cas n'est-il pas applicable à l'habitation de nos animaux de basse-cour qui, pas plus que nous, ne sont réfractaires aux maladies ?

Un local sain et sec ; des lavages et badigeonnages suivis, surtout pendant la saison estivale, nourriture substantielle et boisson propre, et avec cela on ne verra pas, à certaines époques, nos poulaillers décimés par des affections épidémiques si préjudiciables à la bourse du cultivateur.

Une autre condition à observer, c'est d'éviter l'agglomération des animaux, surtout dans un local trop restreint ou mal aéré. Cette aération est essentielle ; elle doit se faire par un nombre suffisant d'ouvertures, garnies intérieurement d'une grille à mailles fines et qui peuvent être fermées extérieurement par des volets pouvant servir, pour ainsi dire, de paravent contre les ardeurs du soleil.

Suivant l'espace dont on dispose, les animaux seront logés par groupe de dix, quinze, vingt ; de la sorte, ils sont plus isolés, et moins exposés à l'attaque des épidémies.

Quant à l'alimentation, nous avons dit, au début, qu'elle doit être substantielle ; il faut également la varier souvent et exciter l'appétit, de temps à autre, par des friandises : vers, larves, viande. Trois distributions par jour sont préférables à deux. A l'eau de boisson toujours propre et fraîche, on ajoutera quelques pincées de sulfate de fer, un gramme par litre environ, qui agit préventivement par ses propriétés antiseptiques.

Que la fermière observe ces quelques conseils, d'une application si facile et si peu coûteuse, et elle verra toujours la prospérité régner dans sa basse-cour, et les faibles bénéfices qu'elle paraît en retirer devenir grands.

JEAN D'ARAULES.

LES

PROVERBES DE JANVIER

Les cultivateurs, observateurs attentifs des phénomènes de la nature et des coïncidences du temps avec certains mois et certains jours, ont fixé le résultat de leurs observations en des proverbes et dictons qui sont une tradition dans la plupart de nos campagnes. Nous avons cru intéressant d'en rechercher et réunir les principaux, et nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant chaque mois ceux d'actualité. Ils y trouveront matière à comparaisons nombreuses et curieuses. Voici donc ceux de janvier :

D'abord cette recommandation que les intéressés se chargeraient bien de faire sans avoir besoin du proverbe :

Au nouvel an
Etrences aux enfants.

Et même aux grandes personnes, hélas ! Mais heureusement ça ne dure qu'un jour car le lendemain :

A la Saint-Basile
Paysanne file.

Les premiers jours sont pauvres en proverbes et il faut aller jusqu'à l'Épiphanie pour trouver ceux-ci :

Quand les rois sont clairs
Sur les toits vient la chenevière.

Soleil qui luit le jour des Rois
Fait deux hivers pour une fois.

Puisse-t-il donc faire sombre ce jour là, mais il faut une température douce le 9 car :

Le jour Saint-Adrien
Un trop grand froid ne vaut rien.

Ça n'empêche pas, malheureusement qu'il gèle ferme ce jour-là et les suivants. Et cependant :

D'habitude à la Saint-Maur
Moitié de l'hiver est dehors.

Mais, cultivateurs, attention ! Voici des dictons qui intéressent :

S'il pleut à la Saint-Guillaume (16)
Auras du blé plus que du chaume

S'il gèle au jour de Saint-Sulpice (19)
Le printemps sera propice.

S'il neige à la Saint-Sébastien (20)
La mauvaise herbe ne revient.

Janvier et février
Comblent ou vide le grenier.

Notons surtout celui-ci qui n'est pas avare de prédictions :

Si le jour de Saint-Paul le convers (25)
Se trouve beau et découvert
L'on aura en cette saison
Des biens de terre à grand foison
S'il pleut ou neige sans faillir
Le cher temps nous veut assaillir.

Et il faut aussi qu'il tonne puisque :

Tonnerre en janvier
Récolte en quantité.

Encore celui-ci pour les cultivateurs :

Pour laboureur et pour fermier
Mieux vaut voleur dans son grenier
Que voir son valet en janvier.
Les bras nus charger le fumier.

Et cet autre pour le 31 :

Le dernier jour de janvier
La gelée vaut du fœmier.

Voici maintenant pour les vigneron, car le temps du mois semble avoir une sérieuse influence sur la vigne. Jugez-en plutôt :

S'il neige au jour Saint-Léonce (13)
Faudra que le tonneau défonce.

Saint-Antoine (17) sec et beau
Remplit cave et tonneaux.

S'il pleut à la veille Saint-Pierre (17)
La vigne est réduite au tiers.
Gelée du jour Saint-Fructueux.
Rend le vigneron malheureux.

A la Saint-Vincent (22)
Le vin monte au sarment
Ou s'il gèle il en descend.

Si le jour Saint-Ildefonse (23)
Le soleil clair et beau
Luit aussi grand qu'un chapeau
Faut prendre garde au tonneau
Si tu veux pas qu'il défonce.

Si le jour Saint-Julien (27) est trouble,
Il met le vin au double.

Quand Saint-Agnès (28) vient par le vent
Si le soleil est clairvoyant
Beaucoup de jus au sarment.

On voit que le mois de janvier est intéressant pour la viticulture. Citons encore pour le 30, fêtes de St-Hyppolyte et Sainte-Martine, ces deux proverbes :

A la Saint-Hyppolyte
Bien souvent l'hiver nous quitte.

Prends garde à la Saint-Martine
Car souvent l'hiver se mutine.

Et cet autre qui ne vous apprendra pas grand chose :

Troupe d'oiseaux cherchant pâture
Et si cassés vieillards fiévreux,
Sont bien plus que devant frileux
C'est signe avoir grande froidure.

Et remettons au mois prochain l'énumération des proverbes de février dont quelques-uns sont fort curieux.

LONDINIÈRES.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Stu maitin, en me raisaint pai ci temps de noi, de pieudge, de brussâles, i me fesô des grosses botenières pai lai fidiure, mon raisou ne copay ran di tot. Çoli me raipelé enne petête hichetoire airivaie ai Delémont, ai y é quéque temps. Les baibrbiès sont ordinairement in pô fargous, les vadais tchu tot.

In pore véye dogoyié se présente in djo tchiè le coiffeur E. ai peuy dié : « Dites-voi Monsieur an m'on dit que vos êtes bin tchairtabie, A-ce que vos n'airins pe lai bontay de me raisay po le nom de Duë ? I n'ai pe de sous, i ne serô vos payié ; main, i n'ogerô quasi pu dinche me motray : i fay ai pavou é dgerennes ; ai me prançant po le peu l'ogé ! » Le baibrbiè, malin comme in renay, se pensé : aïtends. Le ne veus pe iy veni doues fois ci devaint, te faire ai raisay po le nom de Duë. « Sietay-vos li, iy dié-t-é. Main vos ay enne foue baibrbe, çoli ne veu pe allay tot seul. » Le pore véye se sieté, ai peu mon baibrbiè de pare lai pu crouie allemelle qu'ai ne servait pu, ai peu de commencie ai railtay. Ai n'était pe inco à quart de sai bésaingne que des grosses légres iy coulint feu des euyes. Tot d'in cô, in gros mergat que se trovay dain l'arrière botiche, fesé in gros raileu, poche que qu'équ'un iy fratay chu lai coué. « Qu'à ce que ci tchait ? dié le coiffeur. — Oh, i me pense qu'an iy fay lai baibrbe po le nom de Duë » répongé le patient. Le baibrbiè comprenné, ai peu prançné le moyou de ses raisous po fini son travail. — Se ci coiffeur était pié ci, aïvô son bon raisou ! Le minne serait casiment bon po raisay les pores pou le nom de Duë.

Stu que n'a pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 105 du *Pays du Dimanche* :

412. LOGOGRIPE.

Auberge. Auge. Berge. Auber.

413. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Serpent. Caché. Roses.

N° 2. — Brisez. Les. Cœurs.

N° 3. — Masque. Tombe. Reste. Héros. Evanouit.

N° 4. — Isthme. Sépare. Mers.

N° 5. — Bastille. Lettre. Cachet.

414 MOT CARRÉ.

C E R E S
E C O L E
R O U E N
E L E V E
S E N E F